



Déclaration liminaire CSA M

Paris, le 27 septembre 2023

Monsieur le Ministre,
Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,

L'UNSA constate que le PLF 2024 pour le MASA est dans l'ensemble ambitieux malgré un contexte économique difficile ; sera-t-il suffisant pour compenser les nouvelles missions comme la police sanitaire unique, la prévention incendie ?

Dans ce budget, la forêt n'a pas été oubliée, mais l'UNSA déplore qu'une fois encore l'ONF sert de valeur d'ajustement.

A l'occasion de ce CSA M, l'UNSA a particulièrement à cœur de vous alerter sur l'état de détresse avancée pour les instructeurs de la PAC :

Les services des SEA en département sont mis sous une pression insupportable ! L'ASP, dont le logiciel a été si mal conçu, n'a cessé de relancer les services avec de nouvelles exigences avant l'échéance fatidique du 22 septembre !!!

Les messages de la direction de l'ASP sont tombés enjoignant les services de faire plus vite avant le 22 septembre.

Certains des correctifs apportés par les agents des SEA, afin de rendre possible le train des paiements pour un maximum d'exploitants, étaient rendus inopérants dès le lendemain par la faute de correctifs hasardeux de la base usager.

Faire et refaire, c'est toujours travailler dit l'adage, mais travailler dans ces conditions est insoutenable !

Les équipes sont démotivées et craquent (arrêts de travail, pleurs...) et ont une très sérieuse impression d'être abandonnées dans la tempête.

Les éléments de langage imposent d'assurer à la profession agricole qu'« un acompte sera versé à la mi-octobre » mais personne n'ose se prononcer sur le nombre d'exploitants payés et sur le niveau d'acompte versé (50 %, 60 %...plus).

Les agents en département seront en conséquence livrés directement à la vindicte des exploitants non payés ou trop peu, et ça ils en ont bien conscience.



L'UNSA demande de toute urgence que vous communiquiez vers la profession pour qu'elle ne charge pas les structures locales et soit consciente que malgré les meilleurs efforts déployés pour assurer leurs missions, ces mêmes agents ne sont pour rien dans la difficile gestion de cette campagne PAC sous une nouvelle programmation.

Tout ceci pour avertir que la maison SEA brûle et que si rien n'est fait pour ramener très rapidement de la sérénité dans les structures, il est à craindre des conséquences majeures du mal être dans les services agricoles des DDT.

Volet alimentaire

La mise en place de la police SSA (sécurité sanitaire des aliments) unique que le ministère annonçait progressive s'est faite très (trop) rapidement au détriment de l'accompagnement des agents qui se sont vus ajouter de nouvelles missions car bien que les transferts d'ETP aient eu lieu, les postes sont souvent vacants.

De plus, ces transferts de compétences, qui sont connus depuis assez longtemps, n'ont pas été accompagnés d'un nécessaire et possible tuilage entre la direction centrale de la DGCCRF et de la DGAL.

Au sein de la DGAL, ceci se manifeste par des bureaux métiers surchargés voire débordés, une mission des urgences sanitaires (volet alimentaire) en sous-effectif chronique et ployant sous le poids des nouveaux champs de compétence requis, des chaises vides impossibles à faire occuper par des agents, par un turn-over des effectifs très important. Le burnout collectif est proche. La compétition actuelle de la coupe du monde de rugby sur le territoire national exige un travail toujours plus conséquent des équipes en centrale (surveillance de la sécurité alimentaire de la manifestation). Comment envisager sereinement les jeux olympiques de 2024 dans ces conditions ?

La DGAL, maintenant seule garante de la sécurité sanitaire des aliments pour les citoyens, doit être renforcée considérablement et redevenir attractive pour les agents qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Volet santé animale

Les crises récurrentes de santé animale de ces dernières années (IAHP notamment) ont épuisé les équipes tant au niveau local que central. Les bureaux métiers exsangues n'arrivent plus, ni à accomplir leur mission d'accompagnement des collègues de terrain, ni à répondre aux exigences internationales en matière de conservation des statuts sanitaires de la France pourtant si nécessaire à la bonne réalisation des exports et des échanges d'animaux et de denrées animales. La mission des urgences sanitaires sur ce volet animal est sous pression en permanence et le rythme n'est plus tenable.

Tout ceci pour attirer l'attention sur cette direction d'administration centrale qui souffre particulièrement alors qu'elle est en charge de problématiques stratégiques pour le MASA. Le Focus est mis aujourd'hui sur la DGAL, mais les autres directions d'administration centrale, y compris le secrétariat général, souffrent. Le sujet sera porté par les organisations syndicales en instance administration centrale mais le CSA M doit être alerté sur tous ces signaux forts de mal-être au travail face aux exigences du « avancer coûte que coûte ».

En conclusion, les missions de la DGAL sont primordiales pour le citoyen français ; le service public a un coût en ressources humaines et financier qu'il faut assumer. Alors nous vous demandons d'investir dans la DGAL en renforçant les équipes, en rendant les postes attractifs, en valorisant les contractuels et les titulaires à hauteur des services rendus.

Ne pas investir dès à présent c'est prendre le risque d'un coût humain considérable par la suite.

Merci de votre attention.